



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5050215

N/REF : 16/05/2025 11H22 C:025504 I:32374

AMLI

V/Email reçu le Vendredi 16/05/2025 à 11H22

**13 Rue Clotilde Aubertin
57000 METZ**

V/REF.IMM. 10 Chavannes

IMMEUBLE : 10 CHAVANNES

10 Place Puvis de Chavannes
69006 LYON

Dardilly, le 28 Mai 2025

Référence Marché: Lot3 Electricité-Sect.1 R/I/A

LOCALISATION : ALLEE N 10 PUVIS DE CHAVANNE - FOYER AMLI - SOUS SOL D UN DES BATIMENTS,
LAVERIE, CHAUFFERIE, PALIER ET EXTERIEUR
CONTACTER MME DE GROSSOUVRE TEL 07 60654102

MOTIF : INTERVENIR POUR L ECLAIRAGE QUI DISJONCTE - IMPOSSIBLE DE REMETTRE LE
DISJONCTEUR SUR MARCHÉ DANS LES PC AU SOUS SOL D UN DES BATIMENTS,
LAVERIE, CHAUFFERIE , PALIER ET EXTERIEUR

Donneur d'ordre : Mme J. DE GROSSOUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Rénovation parties communes

LE 19/05 A 10H00 :
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
RECHERCHE DE PANNE SUITE A L'ECLAIRAGE QUI DISJONCTE DANS LES SOUS-SOLS
ET PAS DE POSSIBILITE DE REMISE EN ROUTE
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE DU BATIMENT
CONTROLE DE L'INSTALLATION POMPE DE RELEVAGE
LOCALISATION DE LA BOITE DE CONNEXION DE LA POMPE DE RELEVAGE REMPLIE
D'EAU CE QUI PROVOQUE LA DISJONCTION DE L'INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL
EVACUATION DE L'EAU DE LA BOITE ET REPRISE DES FIXATIONS DE CELLE-CI
REPRISE ET SECHAGE DE L'ENSEMBLE DES CABLAGES ET CONNEXIONS
REMISE EN ROUTE DE LA POMPE DE RELEVAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT - OK
TOUT FONCTIONNE CORRECTEMENT AU DEPART DE NOTRE TECHNICIEN

OBSERVATIONS : FP LCOMPTER Email envoyé le 28/05/25 à 07H28 Mme J. DE GROSSOUVRE



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5050215

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	J0G00002-H Rech panne reprise cablage	1	51,79	103,58
TOTAL H.T.				103,58
T.V.A. a 10,00%				10,35
TOTAL T.T.C.En EURO				113,93

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Contact AMES

De: DE-GROSSOUVRE Jeanne <Jeanne.DE-GROSSOUVRE@batigere.fr>
Envoyé: vendredi 16 mai 2025 11:22
À: Contact AMES
Objet: DEMANDE D'INTERVENTION

Bonjour Madame,

1605 - 1122.

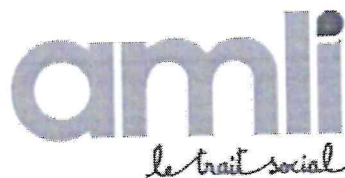
Je fais suite à notre appel afin de confirmer une intervention lundi matin à la résidence de Chavannes.

L'éclairage général saute, impossible de remettre les plombs dans les parties communes au sous-sol d'un des bâtiments. La laverie, chaufferie, pallier et extérieurs sont touchés.

Pouvez-vous m'indiquer une heure de passage possible pour vous ?

Je vous remercie et vous souhaite une bonne journée,

Cordialement,



Membre de

Collectif Présence et de Batigère



Jeanne de GROSSOUVRE
Assistante gestion locative
07.60.65.41.02

Etablissement : Résidence jeunes actifs Puvis de Chavannes
10 place Puvis de Chavannes – 69006 LYON
Agence de Villeurbanne : 23 rue Gabriel Péri – 69100 VILLEURBANNE
Siège Social : 13, rue Clotilde Aubertin - 57000 METZ

Pour plus d'informations, RDV sur collectifpresence.org

